



CONCOURS D'ÉCRITURE

# UNE RENCONTRE A LA MÉDIATHÈQUE

DU VENDREDI 6 MARS  
AU SAMEDI 23 MAI 2015

# INSCRIPTION

NOM ..... PRÉNOM .....

TITRE DE L'ŒUVRE .....

CATÉGORIE .....

DATE DE NAISSANCE ..... ADRESSE .....

.....

TÉLÉPHONE ..... MAIL .....

DATE ..... SIGNATURE .....

**EN SIGNANT CE BULLETIN, J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DU CONCOURS.**

Merci de déposer ce formulaire accompagné de votre texte à l'accueil de la médiathèque, ou de l'envoyer, impérativement avant le 23 mai 2015, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Médiathèque Municipale Jules Verne - 2, rue de Malines - BP 34 - 54501 Vandœuvre**

ou par mail : [mediathequejulesverne@vandoeuvre.fr](mailto:mediathequejulesverne@vandoeuvre.fr)

**OUVERT À TOUS | FORMAT LIBRE**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION  
À LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

2, RUE DE MALINES | VANDOEUVRE | 03 83 54 85 53

OU À TÉLÉCHARGER SUR : [WWW.RESEAU-COLIBRIS.FR](http://WWW.RESEAU-COLIBRIS.FR)



# RÈGLEMENT



## ARTICLE 1 THÈME

A l'occasion de son 15<sup>ème</sup> anniversaire, la médiathèque municipale Jules Verne propose un concours d'écriture sur le thème suivant : "Une rencontre à la médiathèque : rencontre réelle ou rêvée, rencontre avec une personne ou avec une œuvre, à vous maintenant de nous la raconter !"

**Nouvelle, poème, haïku ou témoignage, la forme est libre.**

## ARTICLE 2 CATÉGORIES

- 1 catégorie adultes (plus de 18 ans)
- 1 catégorie adolescents (12-18 ans)
- 1 catégorie enfants (moins de 12 ans)

**Aucun droit de participation n'est demandé.**

## ARTICLE 3 FORMAT ET MODALITÉS D'ENVOI

### Présentation du texte

Sur la 1<sup>ère</sup> page du texte devra figurer obligatoirement :

- > un titre
- > la catégorie d'âge mais pas l'identité

- > Format de la page : A4 – marges de 2,5 cm
- > Police et taille de caractère : Arial - corps 12
- > Nombre de pages maximum : 4 rectos
- > Les pages doivent être numérotées et comporter le titre de la proposition
- > Les textes peuvent se présenter sur support papier ou numérique
- > Les textes peuvent être soumis en langue française ou étrangère, mais devront, dans ce cas, être accompagnés d'une traduction en français
- > Chaque participant peut proposer jusqu'à trois textes au maximum (chacun accompagné d'un bulletin d'inscription).

### Modalités d'envoi

- > Les créations peuvent être postées à l'adresse suivante :  
Médiathèque municipale Jules Verne  
2, rue de Malines – BP 34 – 54501 VANDOEUVRE,  
ou déposées à l'accueil de la médiathèque,  
ou envoyées par mail :  
mediathequejulesverne@vandoeuve.fr

> La date limite de réception des textes est fixée au samedi 23 mai 2015, le cachet de la poste faisant foi.

> Les textes doivent obligatoirement être accompagnés de la feuille d'inscription complétée ci-jointe.

> **TOUT FORMULAIRE INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN CONSIDÉRATION.**

## ARTICLE 4

### AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent la reproduction de leur texte dans le cadre de la communication inhérente aux 15 ans de la médiathèque Jules Verne (notamment à la médiathèque, sur le portail du réseau Co-Libris, la page Facebook de la Ville de Vandoeuvre, dans la presse locale), et la publication de photos prises durant la remise des prix sur lesquelles ils apparaissent, à titre gratuit et libre de droits.

## ARTICLE 5 DÉCISIONS DU JURY ET CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Le jury effectuera son classement suivant ces critères :

- respect du thème
- intérêt et originalité du récit
- qualité et correction de la langue

Le jury sera composé du directeur de la médiathèque, de bibliothécaires, d'élus et d'agents des services de la Ville et d'usagers de la médiathèque.

**Les décisions du jury sont sans appel.**

## ARTICLE 6 PRIX

Les meilleures créations de chaque catégorie seront récompensées lors d'une remise de prix sous forme de Chèques-Lire en juin 2015, lors de la fête des 15 ans de la médiathèque.

Une lecture des textes pourra avoir lieu à cette occasion, dans le cadre des 15 ans de la médiathèque.

**LE FAIT DE POSER SA CANDIDATURE IMPLIQUE L'ACCEPTATION COMPLÈTE DU PRÉSENT RÈGLEMENT ET DES DÉCISIONS DU JURY.**

## DATES À RETENIR

**'LANCEMENT LE 4 MARS À 18H, À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA QUINZAINE DES MOTS.**

**CONCOURS OUVERT DU VENDREDI 6 MARS AU SAMEDI 23 MAI 2015.**

**'REMISE DES PRIX EN JUIN 2015  
LORS DE LA FÊTE DES 15 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE.**